

ASSOCIATION BRETONNE

NOTES
de
GRAMMAIRE BRETONNE

PAR
F. VALLÉE

III



Les Presses Bretonnes - Saint-Brieuc

1950

ASSOCIATION BRETONNE

NOTES
de
GRAMMAIRE BRETONNE

PAR

F. VALLÉE

III



Les Presses Bretonnes - Saint-Brieuc

1950

Notes de Grammaire Bretonne

N. B. — *Cet article a été composé par François Vallée en mai 1949 pour le Congrès de l'Association Bretonne, et entièrement écrit de la main même de l'auteur. Il a été présenté au Congrès, à Saint-Pol-de-Léon, en fin juillet, donc après la mort de l'auteur. Nous pouvons y voir, par suite, une sorte de testament grammatical.*

Comme suite à ma brochure « *Grammaire française et grammaire bretonne* », je me propose de donner aux écrivains quelques observations et indications sur la voie à suivre dans des points sur lesquels les deux grammaires ne concordent pas.

ARTICLE

Omission de l'article. — La brochure donne une liste de mots, formés d'un déterminant et d'un déterminé, qui ne prennent pas l'article : Menez Bre, Ker Is, Straet Paris, etc... Ajouter : Mab den, genre humain, qui est, comme les expressions géographiques citées ci-dessus, composé d'un déterminant et d'un déterminé.

Abus des mots partitifs : du, de la, des. — Quand on dit : « Il y a du pain sur la table » on introduit dans le langage, avec « du », une nuance de quantité qui n'existe pas dans la pensée. Il n'est pas question ici de la quantité, mais uniquement de la « présence » du pain sur la table. Le breton est plus exact au point de vue psychologique : « Bara' zo war an daol — Bez 'ez eus bara war an daol... » sans mot partitif. Les écrivains ont à se garder contre l'abus de *a*, sous l'influence du français, dans des expressions de ce genre.

Un drôle d'homme : « Drôle » est mis en relief par sa position en avant du nom auquel le rattache « de ». Ce procédé de mise en relief est très usité en breton et en gallois. Le breton l'emploie, comme le français, pour l'adjectif devant le nom : « Eun diaes a gudenn » = « Un difficile de problème ». Le gallois l'emploie aussi pour deux adjectifs : « Rhyfeddol o fawr » : « Etonnant de grand » et même pour un infinitif de narration suivi de son

sujet : « A myned ohonynt i Gaersalem ». Les écrivains devraient utiliser ce procédé très expressif.

SUBSTANTIF

A l'exemple de Yann Sohier, utilisons nos suffixes. — Je ne puis passer ici sans faire l'éloge de Yann Sohier. Dans *ar Folz* il a donné des exercices excellents sur la formation des substantifs à l'aide des suffixes : -er, -ed, -oni... ; -erez, -idigez, -ad, -adeg, etc..., qui dénotent chez lui une remarquable compréhension des supériorités de la langue (cette facilité de formation est une de ces supériorités) et aussi un sens pédagogique remarquable. Rien de plus utile que de tels exercices pour développer chez les élèves la réflexion et l'habitude de la comparaison. Etudions et utilisons nos suffixes pour former des substantifs.

ADJECTIFS QUALIFICATIFS

Utilisons nos suffixes. — Par là, nous contribuerons à la richesse de la langue en même temps qu'à la précision ; à condition, bien entendu, de saisir la nuance de sens exprimée par le suffixe. « Lennegez poblus » ne vaut rien, pour « littérature populaire » car le suffixe « -us » exprime la possibilité et non l'origine ; il faudrait « lennegez pobl » ; ou la nature, la forme : « lennegez poblek ».

Une supériorité du breton et du gallois, c'est d'avoir, pour marquer des « degrés » de l'adjectif, en plus des suffixes de raison du comparatif et superlatif, un suffixe de sentiment, émotionnel, l'exclamatif : -et, -at. Les écrivains ont le tort de le délaisser : suivre l'exemple des Vannetais et des Gallois, qui en font un bon usage.

ADJECTIFS POSSESSIFS ET PRONOMS PERSONNELS

Ordre à suivre ; infixation celtique ; orthographe. — En breton, les mêmes mots servent à la fois d'adjectifs possessifs et de pronoms personnels. Il est tout indiqué d'étudier ensemble ces deux classes de mots, d'autant plus qu'en les étudiant séparément dans l'ordre du français on s'expose à de graves erreurs. Pour la question de l'infixation celtique, bien que son rôle soit réduit en breton, pour bien comprendre un grand nombre de formes importantes son étude est nécessaire. Elle est grandement facilitée par le gallois. Pour l'enseignement il serait avantageux d'adopter pour les infixes le système de notation du gallois

a'm, a'z, etc., en séparant par une apostrophe l'infixe du mot auquel il est joint.

A propos des pronoms personnels, la brochure donne la réponse à deux problèmes orthographiques : la notation de *ou* et *w*, et celle d'*in, d'it*, « à moi, à toi », etc... Il est surtout très important de conserver la règle de Troude qui permet d'exclure de la langue écrite les prononciations vicieuses *v, gu*, pour *w, gw*, et qui a beaucoup servi pour l'unification Léon-Tréguier.

A la suite des remarques sur les pronoms régimes composés de prépositions : *ouzin, ganin, etc.* il faut ajouter la note suivante très importante : Le pronom *ac'hanoun, ac'hanoul, anozan, etc.* composé de la préposition *a* « de », a le sens de : de moi, de toi, de lui, etc... et non le sens de « me, te, le, etc... » C'est un complément indirect qu'il est absolument abusif d'employer comme complément direct. Les écrivains doivent, sur ce point, suivre les Vannetais qui limitent « *ac'hanoun* » à son emploi régulier de pronom régime indirect « de moi, de toi, etc... ».

VERBES

C'est le verbe qui a le plus souffert de l'influence de la grammaire française sur les grammairiens bretons. Il importe de se libérer le plus possible de cette influence, et de s'attendre à rencontrer à chaque pas des distinctions et des formes sans équivalents en français. Pour les distinctions, retenir surtout deux points importants : les *verbes forts* et les *thèmes verbaux*. Pour les formes, comprendre les formes variées de *bezan*, la formation périphrastique de *am eus*, les archaïsmes de *gouzout*, etc... On a vu dans la brochure l'importance capitale des verbes forts en breton : *bezan, am eus, gouzout, mont, dont, ober*. Toute atteinte à leur conjugaison est un coup porté à la conservation de la langue. Les écrivains doivent donc réagir contre l'emploi fautif des formes de *bezañ*, les altérations, surtout dans la conjugaison de *gouzout*, et le présent de *am eus*, etc...

Les thèmes verbaux terminés par des voyelles, spécialement les verbes formés à l'aide du suffixe *(h) a*, sont très menacés par l'influence de la division française des verbes en réguliers et irréguliers. La disparition des verbes en *(h) a*, avec la foule de leurs dérivés, substantifs et adjectifs, serait un désastre. Les écrivains devront, avant tout, bien marquer leur participe en *aet*, pour empêcher l'altération de ce participe en *et*, (par è bref) et l'incorporation, à la suite, des verbes en *(h) a* dans une soi-disant classe de verbes irréguliers bretons.

Il faudrait ajouter aux notes de la brochure sur le verbe la mention d'un passif en *-r*, d'une grande importance linguistique. Il est à la base de la théorie de « l'unité italo-celtique » exposée par Meillet dans son livre sur la langue latine. Etudier le passif en *-r* dans le gallois qui en fait un emploi plus étendu que le breton.

PRÉPOSITIONS ET CONSTRUCTIONS

La langue écrite aurait grand profit à utiliser davantage le système complet et précis des prépositions bretonnes. Le gallois peut aider à distinguer et à corriger certains abus de *gant* : « *Lladdwyd â chleddyf gan Arthur gyda' i filwyr* » devient en breton : « *Lazet e voë gant eur c'hleze gant Arzur gant e soudarded* ». On peut atténuer le dernier « *gant* » par *a gevred*. Le gallois peut aussi aider à maintenir *rak* après les verbes exprimant crainte, opposition.

Pour les constructions, la brochure aidera à faire le triage.

Je renouvelle, en terminant, mon appel en faveur de l'étude du gallois. Nous avons à la Faculté des Lettres de Rennes une chaire de celtique et le gallois y est enseigné par un savant professeur, M. l'abbé Falc'hun. Que les Bretons soucieux de l'avenir de leur langue se décident enfin à suivre ses cours ! Je ne puis mieux clore ces notes que par l'admirable poésie de notre grand Yann Sohier :

BARZONEG

Savet gant Yann Sohier, nebeut araok e varo, na kavet en e baperou.

E-tal ar groaz
Dirak ar C'hrist maen en noaz
Seiz arched saprenn
'To tremenet ar wenodenn.

Seiz arched saprenn
Bleniet gant an Ankou didruez.
Seiz arched saprenn nevez
O deus kuitaet ar geriadenn-mañ
Dindan barradou sklas ar goañv
'Vit bered ar barrez.

Seiz maouez koz, kabac'h ha dizant
Er goañv-mañ a zo maro
Ha torret eo bremañ ganto,
Er seiz ti-plouz
E seiz ti-plouz ar Gernevez
Ar walenn aour, gwalenn ar yez,
Ar walenn aour a unane
Kalonou nevez
Ar vugale
Ouz kalonou ar re-goz.

Torret eo ar walenn aour,
Torret eo ar walenn,
Ar chaden vurzuduz
A eree an amzer vremañ
Ouz pellder
An amzer dremenet.

Seiz maouez koz a zo maro
Seiz maouez a vire ganto,
Soublet war flammou uhel an oaled,
Spered,
Kened,
Ha yez hon tadou.

Seiz arched prenn
Dirak ar C'hrist maen,
Ha ganto eo aet da hesk
Eienenn fresk
Awen
Ar ouenn.

E Kernevez,
War c'hlannou glas al lenn,
A-hed ar bodou Kelvez,
Ne vo Klevet mui bremañ
Nemet
Yez
An Estren.

Evel-hen e kane Jakou Kerloaz,
Dirak ar C'hrist maen en noaz,
E-tal ar groaz.

LES PRESSES BRETONNES

SAINT-BRIEUC — 91.1562
